

Bulletin municipal
LA LANDE CHASLES
Décembre 2018

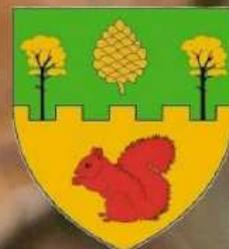


Photo Teddy Secq / 2018



- <https://www.facebook.com/La.Lande.Chasles> -

Le mot du Maire,

Mes premières pensées vont vers Guy Jameron, décédé le 23 août 2018 et sa famille. Chargé des finances depuis 1983, il était très apprécié et sa gestion de La Lande Chasles unanimement reconnue. C'est grâce à lui que la commune a depuis de nombreuses années 0 euros de dette par habitant. Il a été décidé en conseil municipal que le budget sera géré conjointement entre le maire et les adjoints. Nous tâcherons de poursuivre cette gestion saine jusqu'aux prochaines échéances électorales de 2020.

Merci de noter la date de la traditionnelle soirée des vœux pour le vendredi 4 janvier 2019, à partir de 19h. Comme chaque année depuis 2015, je vous proposerai une rétrospective de l'année 2018, quelques surprises, 3 expositions et un verre de l'amitié, partagé avec de nouveaux habitants.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Bulletin municipal

Jean-Christophe Rouxel, directeur de publication

Christophe Berson, Jeannick Cantin, Sylvain Leclerc, membres de la rédaction et de la commission "communication"

Envoi photos, articles et suggestions :

Courriel : lalandechasles@free.fr

Adresse : Mairie 49150 La Lande Chasles

SOMMAIRE / DECEMBRE 2018	
TOUT SAVOIR SUR LA COMMUNE	3
RETOUR EN IMAGES 2E SEMESTRE 2018	4
ECUREUIL ET ARMOIRIES	5
RANDO FERME 2019	6
NOUVELLES REGLES BAC JAUNE	7
PROJET DEVISE COMMUNALE	8
JEU LA LANDE CASH	9
INSCRIPTION LISTE ELECTORALE	9
ACTUALITES ASSOCIATIVES	10
PROJET ACQUISITION DRAPEAU	11
APPLICATION INTRAMUROS	12



Pour rappel, le maximum d'information est diffusé sur internet par le biais du site internet communal et des réseaux sociaux (Page Facebook et Twitter)

Le Maire est également à votre écoute, le mercredi entre 9h et 11h30 et le jeudi entre 9h et 12h. Une adresse mail est également disponible : lalandechasles@free.fr ainsi que le téléphone 02.41.82.74.01.

Rappel des différents liens sur internet

Site internet communal : <http://lalandechasles.free.fr>

Twitter : <https://twitter.com/lalandechasles>

Facebook : <https://www.facebook.com/La.Lande.Chasles>

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à Facebook pour consulter les informations sur la page Facebook de La Lande Chasles. Par contre, si vous souhaitez commenter, il est nécessaire d'y être inscrit. Il est possible de vous indiquer la démarche à suivre en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.



Vous souhaitez améliorer le confort de vie dans votre logement et vous posez des questions

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET D'ADAPTATION DES LOGEMENTS À LA PERTE D'AUTONOMIE

- Quel chauffage pour mon logement ?
- Comment bien isoler mon pavillon ?
- Comment adapter mon logement pour y vivre plus longtemps ...
- Ai-je droit à des aides financières ?

SAUMUR VAL DE LOIRE AGGLOMÉRATION **anjou** **Agence nationale de l'habitat**

Le Programme d'intérêt général (PIG) de « lutte contre la précarité énergétique et d'adaptation des logements à la perte d'autonomie » mis en place par le Département de Maine-et-Loire peut peut-être répondre à vos questions.

Ouvert aux habitants de l'Agglomération, ce dispositif mobilise des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) attribuées sous certaines conditions (*revenus, logement de + de 15 ans, être propriétaire de son logement,...*).

En complément de cette subvention principale, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire apporte également un soutien financier aux projets de travaux sous réserve d'éligibilité aux aides ANAH.

Pour vérifier votre éligibilité, vous pouvez prendre contact avec le Service Habitat du Département de Maine-et Loire, délégataire des aides de l'ANAH **au 02 41 18 80 79 ou à cellulehabitat@maine-et-loire.fr**

Pôle Habitat **Pour tout complément d'information, le Pôle Habitat de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire répond à vos questions :**

02 41 40 45 56



7 juillet / Inauguration des jeux sur l'aire de pique-nique !



Août / Merci aux bénévoles du comité des fêtes



Septembre / Journée du patrimoine



Octobre / Nouveaux gendarmes et référent



Novembre / Tombe rénovée d'Alexandre Minier, Mort pour la France



16 novembre / Fête de la Sainte Geneviève
Sainte patronne de la gendarmerie

L'ECUREUIL ET LES ARMOIRIES DE LA LANDE CHASLES

En 2015 furent créées les armoiries de La Lande Chasles avec une réglementation très stricte au niveau des couleurs, défini par l'Héraldique.

L'Héraldique est la science du blason, c'est-à-dire l'étude des armoiries (ou armes).



En héraldique, l'écureuil est le symbole de la prévoyance, de l'agilité, de la vivacité et de l'indépendance ou bien encore des contrées boisées !

La pomme de pin symbolise l'immortalité de la vie végétative et animale. Les crémaillères permettent de rappeler la présence du château sur la commune. Les deux arbres symbolisent la présence importante de la forêt sur notre environnement.

Le 31 octobre 2018, Teddy Secq, photographe animalier et passionné, habitant de Mouliherne, a livré une de ses photographies représentant un écureuil à la mairie. Cette photo est visible de tous au secrétariat et fait référence aux armoiries de la commune.



L'association "Rando Ferme" est une association loi 1901 qui a son siège social à La Lande Chasles. La 10e édition avait eu lieu à la chèvrerie Ory et avait rassemblé + de 3 000 personnes en une journée.

La 12ème édition se prépare en étroite collaboration entre les Allonnais : agriculteurs, élus, associations locales et l'Association pour la Promotion de l'Agriculture et l'Animation du Territoire rural en Saumurois portant Rando Ferme depuis 2008. Après les Bords du Lathan ... la Riverole, la Filière, l'Authion : on devrait découvrir les bords de l'Automne, entre autres, et les spécificités agricoles et locales de la Commune d'Allonnes. le dimanche 2 juin 2019

Les randonneurs attendus nombreux redécouvriront des productions végétales et animales déjà rencontrées sur les éditions passées de la "Rando Ferme" qui arrive sur le canton d'Allonnes après avoir visité celui de Longué. Marcher, observer les paysages, la forêt et la nature. Des fermes ouvrent leurs portes uniquement pour l'occasion.

Faire partager un savoir faire, faire connaître les nouvelles technologies utilisées dans le domaine agricole, parler de leur métier au quotidien, à l'occasion de démos, dégustations etc... tout un programme gratuit ☺ au fur et à mesure d'un circuit de 6 km environ.

Tous se mettent autour de la table pour proposer un circuit, accessible à tous, permettant de découvrir le patrimoine naturel sauvage et cultivé, patrimoine architectural bâti et les spécificités allonnaises. Petits et grands de tous secteurs confondus sont attendus pour mettre la main à la pâte et à la terre en l'occurrence. A noter dans les agendas sans plus attendre !



Au 1er janvier 2019, les consignes de tri sont simplifiées pour le bac jaune pour les communes du territoire du SMICTOM de la Vallée de l'Authion dont fait partie La Lande Chasles.

NOUVEAU

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles  ...

Tous les flacons et bidons  ...

Toutes les barquettes  ...

Tous les pots et les boîtes  ...

Tous les sacs et sachets  ...

Tous les films  ...

Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

Chaque habitant recevra dans sa boîte au lettre : un courrier d'annonce, un autocollant mis à jour à remplacer sur son bac jaune et 2 fiches « Tri » et « Prévention » actualisées à remplacer dans le guide des déchets du SMICTOM de la Vallée de l'Authion.

C'est un emballage ?

1

Dans le bac de tri !

Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle.

2

Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

3

Déposez vos emballages en vrac dans le bac.

Pour rappel comme indiqué en page 5 de ce bulletin, les armoiries de La Lande Chasles sous leur forme actuelle existent depuis 2015, après validation par le conseil municipal.

Mais à ce jour, aucune devise n'a été créée. Sur proposition du maire au conseil municipal du 12 décembre 2018, il a été proposé de lancer un appel à idées aux habitants de La Lande Chasles.

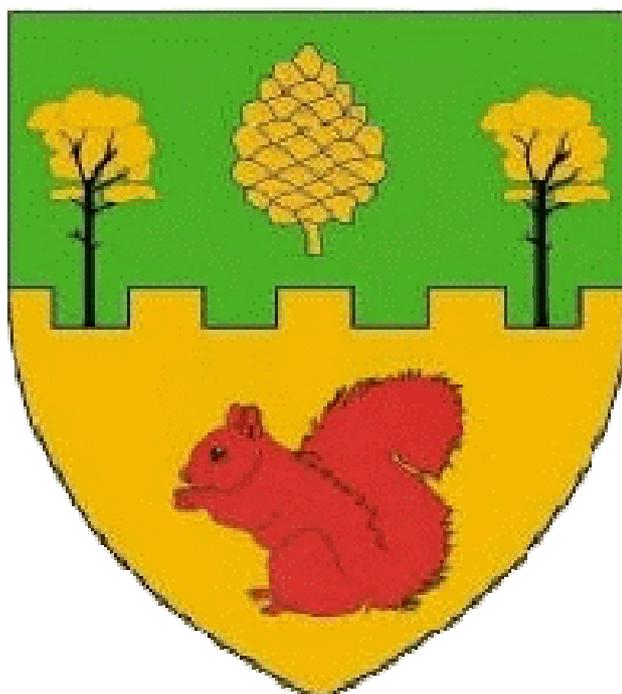
A compter du 1er janvier 2019 jusqu'au 31 mars 2019, il sera donc possible à tous d'adresser vos idées, par écrit ou par voie électronique (mail) afin de lister l'ensemble des propositions pour le conseil municipal d'avril 2019.

Une liste et une urne au secrétariat de mairie sera ensuite mise à disposition de tous les électeurs qui se déplaceront lors des élections européennes du 26 mai 2018. Les deux devises ayant le plus de suffrages seront présentées au conseil municipal de juin 2019 pour validation finale. Vote ouvert à partir de l'âge de 15 ans.

Une devise doit être courte, reflétant l'esprit et la situation géographique, économique..., car l'idée est de pouvoir l'inscrire ensuite au bas des armoiries et au recto du Drapeau de La Lande Chasles. Pour le Drapeau, le cout de cette broderie est facturé à la lettre. Il faudra également vérifier avant de vous proposer la liste finale que les devises n'ont pas déjà été retenues par d'autres communes.

Exemple locaux : Saumur : "*Hic murus aheneus esto*" (Sois d'arain comme ce mur)
 "*Moenia fallunt hostem*" (Une muraille en impose à l'ennemi)
 Angers : "*Antique clef de France*"

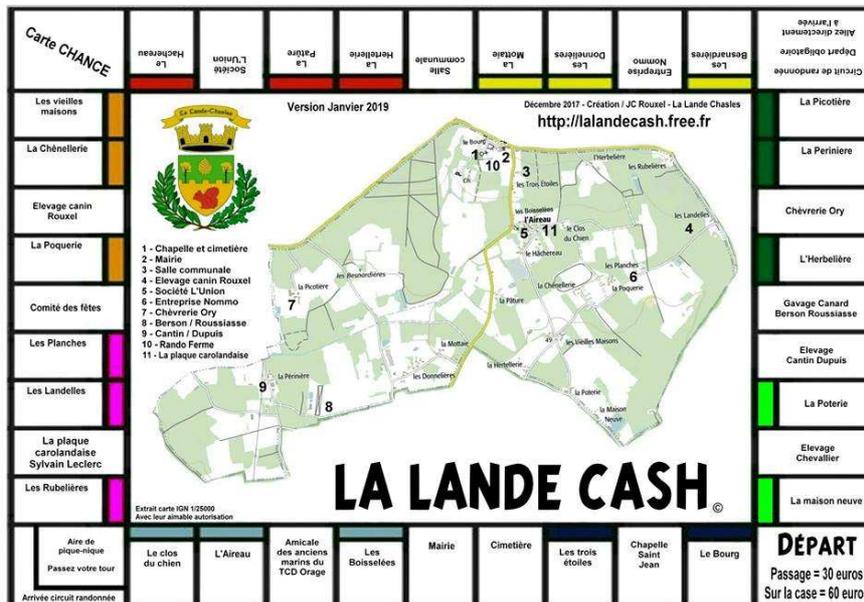
Premiers exemples possibles pour La Lande Chasles avec une quinzaine de lettres : "*Petite mais grande*", "*Il y fait bon vivre*", "*Calme et sereine*"



Merci de votre participation à ce projet 2019 ! A vos idées ...

LA LANDE CASH, JEU INVENTE EN DECEMBRE 2017 A LA LANDE CHASLES

Une quinzaine de jeux sont disponibles à la mairie au tarif de 20€ l'unité, mis à jour au 1er janvier 2019. Chaque exemplaire est numéroté. En savoir plus <http://lalandecash.free.fr>



65 exemplaires vendus au 5 décembre 2019

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES POUR VOTER EN 2019

Avis aux nouveaux habitants ou à ceux qui ne l'auraient pas encore fait et qui résident à La Lande Chasles ou propriétaires fonciers. Pour voter aux élections européennes en 2019, il faut vous inscrire sur la liste électorale de La Lande Chasles, avant le 31 mars 2019.

Ouverture du secrétariat de mairie, le mercredi et jeudi matin, entre 8h et 12h.

Avant le 31 mars 2019
inscrivez-vous
sur les listes électorales !

2 pièces nécessaires

- **Votre pièce d'identité :** passeport ou carte d'identité.
- **Votre justificatif de domicile :** quittance de loyer, facture d'électricité, facture de téléphone, datant de moins de 3 mois*

** Si vous vivez chez un parent, vous devez fournir une attestation du parent (sur papier libre) certifiant que vous habitez chez lui et un justificatif de domicile du parent.*

Cette page vous donne le programme des quatre associations de la commune pour le 1er semestre 2019.

Pour tous communiqués pour le 2e semestre, merci d'envoyer vos informations avant le 15 juin 2019 à la mairie ou par mail lalandechasles@free.fr

Comité des fêtes

Assemblée générale le dimanche 27 janvier 2019 à 18h à la salle communale

1er vide grenier le dimanche 26 mai 2019

Fête communale le samedi 20 juillet 2019

2e vide grenier le dimanche 4 août 2019

Société l'Union

Challenge 2 contre 2 qui débutera courant mars 2019

Assemblée générale le 1er vendredi du mois de février 2019

Amicale des anciens marins du TCD Orage

107 membres en 2017. 140 membres en 2018

1er avril 2019 1er anniversaire du mat de pavillon devant la mairie de La Lande Chasles

20 et 21 avril 2019 2e assemblée générale à Toulon (Var).

8 mai 2019 Porte drapeau présent au monument aux Morts de La Lande Chasles

29 juin 2019, l'amicale fêtera ses 2 ans

En savoir plus <http://tcdorage.free.fr>

Rando Ferme

12e édition à Allones le 2 juin 2019 / Tous les détails en page 6 de ce bulletin

Un GRAND merci à tous les bénévoles, car sans vous, pas de vie communale.

Merci à tous de votre aide tout au long de l'année.

Mairie de La Lande Chasles

49150 La Lande Chasles

Tél. : 02.41.82.74.01

Adresse de messagerie : lalandechasles@free.fr

Nous sommes sur le Web !

Venez nous rendre visite :

<http://lalandechasles.free.fr>

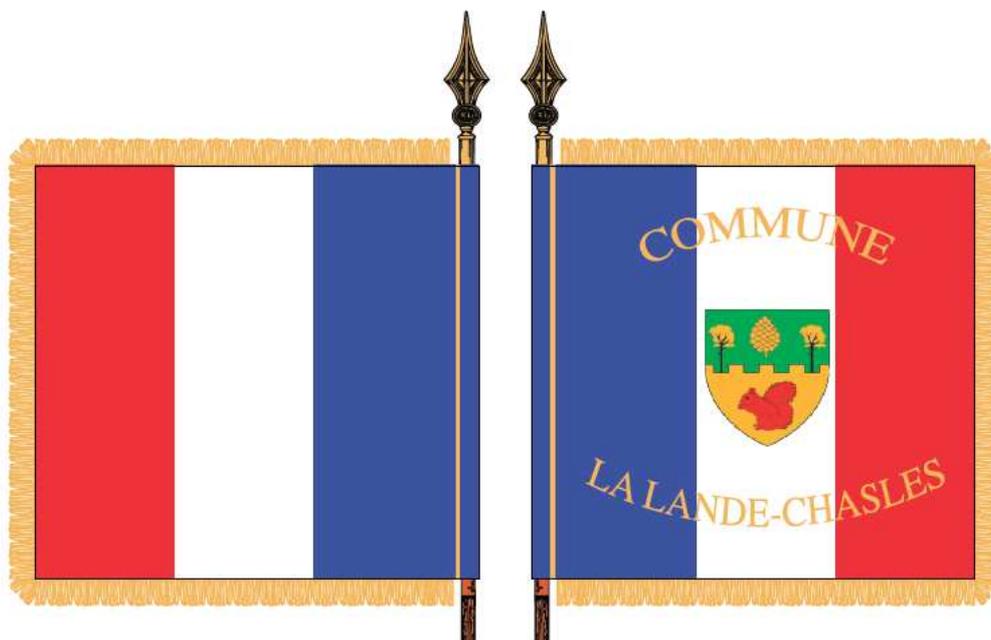
PROJET ACQUISITION NOUVEAU DRAPEAU COMMUNAL

Le drapeau communal utilisé depuis de nombreuses années est dans un état dégradé, notamment au niveau des couleurs. De plus, n'y figure pas le blason communal validé en 2015 par le conseil municipal et il est brodé que d'un côté.



Il est donc envisagé d'acquérir un nouveau drapeau. Celui-ci serait inauguré lors de la fête communale du 20 juillet 2019, et présent lors de la cérémonie du 11 novembre 2019 au monument aux morts.

Suite à décision prise lors du conseil municipal du 12 décembre 2018, il est envisagé un financement participatif ouvert à tous, habitants et hors commune. Un minimum de 10 euros (chèque) est sollicité par personne à déposer en mairie. En contrepartie, chaque donateur recevra un magnet et un autocollant de La Lande Chasles. Une plaque reprenant tous les noms des donateurs sera également fabriquée et fixée dans la salle du conseil municipal de la mairie de La Lande Chasles. Suivant le budget disponible, il sera possible d'ajouter sur le recto du drapeau la devise communale validée début juin prochain.





IntraMuros



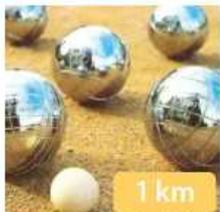
La Lande-Chasles

est désormais dans votre

Smartphone !



Annuaire
de la ville



Tournoi de
pétanque
1 km



Fête de
village
3 km



Conseil
municipal



Exposition
peinture
2 km



Château
médiéval
15 km



Téléchargement gratuit



Votre mairie utilise désormais l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-là pour découvrir les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre ville et des alentours !